

Sciences de l'occupation de la théorie à la pratique

Petit guide d'une écriture professionnelle centrée sur les occupations

Les ergothérapeutes français s'ancrent de plus en plus dans une pratique centrée sur les occupations, afin de faciliter l'accès, la réalisation et la participation à des occupations pour favoriser la santé des hommes. Pour cela, ils se saisissent notamment des outils issus de modèles centrés sur les occupations (MCRO¹, MOHOST², Volitional questionnaire, Assessment of Communication and Interaction Skill, Assessment of Motor and Process Skills, Perceive Recall Plan and Perform, etc.)...mais encore faut-il traduire son raisonnement, centré sur les occupations, en écrit ! Cet article propose quelques pistes pour y répondre. Trois points seront abordés pour vous aider : un rappel sur les principes légaux, le vocabulaire issu des sciences de l'occupation et enfin l'organisation de vos écrits.

1. Respecter les principes légaux de l'écriture

Ecrire est devenu une nécessité pour les ergothérapeutes, voire une obligation qui permet l'assurance d'une « traçabilité » de la qualité des soins des personnes accompagnées (Code la santé publique, article R.1112-2 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003). En effet, les écrits permettent un suivi de ce que le ministère des Solidarités et de la Santé (2015) appelle « le parcours de santé, de soins et de vie ». Lorsque vous tracez votre accompagnement, il est important de respecter les différentes réglementations en vigueur. Votre écrit peut par exemple receler des informations privées (notamment médicales) non communicables en dehors des services et des professionnels habilités, et après accord de la personne. Pour respecter ces principes, l'utilisation d'un vocabulaire professionnel paraît indispensable.

2. Utiliser un vocabulaire centré sur les occupations

Pour choisir le vocabulaire le plus adéquat lorsque vous rédigez un écrit, voici quelques définitions issues de différents auteurs, classifications ou associations internationales. Ces éléments vous aideront à amorcer une terminologie centrée sur les occupations, pour aller au plus près de ce que vous souhaitez transmettre. Les définitions ici proposées sont bien sûr non exhaustives, de nombreux auteurs travaillent sur l'évolution de ces définitions !

Les occupations (WFOT, 2018)

Les occupations correspondent « aux activités quotidiennes que font les gens en tant qu'individus, dans les familles et les communautés pour occuper leur temps et donner un

¹ MCRO : outil d'évaluation de Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel

² MOHOST : Model Of Human Occupation Sreening Tool, outil d'évaluation de la participation occupationnelle

sens et un but à leur vie. Les occupations comprennent les choses dont les gens ont besoin, veulent et sont censés faire. » [traduction libre]

État occupationnel (Rogers et Holm, 1991 ; Polatajko, 2013)

Ensemble, les dimensions de la performance du rôle occupationnel, la performance occupationnelle et les composantes de la performance sont nommées le statut occupationnel (Rogers et Holm, 1991, p. 1046). L'état occupationnel est situé dans le temps car le style occupationnel évolue, notamment lors d'événements marquants qui peuvent générer une transition occupationnelle (Polatajko, 2013).

La performance occupationnelle (Fisher, 2009)

Pour Fisher (2009) la performance occupationnelle est « ce que fait la personne à ce moment, son comportement observable ».

Rôle (Hillman et Chapparo, 1995)

Le rôle renvoie aux droits, aux obligations et aux schèmes de comportements attendus et associés à une série particulière d'activités ou d'occupations qui sont réalisées sur une base régulière et associées à des rôles socioculturels (Hillman et Chapparo, 1995, p.88).

Profil occupationnel (American Occupational Therapy Association, 2014)

Le profil occupationnel est un résumé des antécédents occupationnels et des expériences d'une personne, de ses habitudes de vie quotidienne, de ses intérêts, de ses valeurs et de ses besoins [traduction libre] (AOTA, 2014, p. S13)

A présent, pour qualifier et décortiquer les occupations d'un individu, plusieurs noms ou adjectifs ci-dessous vous aideront à le faire !

Habilités (Christiansen et Baum, 1997)

L'habileté permettant d'effectuer adéquatement les activités et les tâches exigées dans un rôle ou dans un environnement donné » (Christiansen et Baum, 1997, p. 181). Par exemple, on peut parler d'habiletés motrices, opératoires ou encore d'interactions sociales.

Habitude (Barbier, 2011)

« Manière d'agir caractéristique d'un sujet dans une situation récurrente, investie et transformée dans l'exercice même de l'activité » (Barbier, 2011, p. 74).

Equilibre occupationnel (Anaby, Backman & Jarus, 2010)

C'est une sensation d'harmonie entre ses occupations (Anaby, Backman & Jarus, 2010).

Déséquilibre occupationnel (Christiansen et al. 2011)

Selon Christiansen et al. (2011), un déséquilibre occupationnel consiste pour une personne en l'incapacité de gérer ses occupations de façon à ce qu'elles soient personnellement enrichissantes et répondent aux exigences de ses rôles, ce qui impacte sa santé et sa qualité de vie. Les raisons peuvent être :

Des surcharges, des privations ou des aliénations occupationnelles

Des conflits entre divers rôles

Des conflits entre les aspirations, les valeurs et les occupations obligatoires

Des occupations nocives

Déséquilibre entre les occupations physiques, mentales ou sociales
Déséquilibre entre les occupations obligatoires et celles qui sont choisies
Déséquilibre entre l'être et le faire

Facteurs environnementaux (Organisation Mondiale de la Santé, 2001)

Dans la Classification Internationale du Fonctionnement, les facteurs environnementaux constituent l'environnement physique, social et attitudinal dans lesquels les gens vivent et mènent leur vie (Organisation Mondiale de la Santé, 2001, p.14)

Indépendance (Le Grand Robert, 2017 ; Rogers, 1982)

État d'une personne indépendante ; État d'une personne qui subvient à ses besoins matériels, ne dépend de personne (Le Grand Robert, 2017).

Compétence des individus de s'occuper d'eux-mêmes en fonction des exigences de l'environnement dans lesquels ils évoluent (Rogers, 1982, p.709).

Indépendant (Fisher, 2009)

Personne ne recevant pas d'aide physique ou d'assistance verbale (Fisher, 2009, p.173).

Participation (Organisation Mondiale de la Santé, 2001)

Dans la Classification Internationale du Fonctionnement, la participation signifie le fait de prendre part à une situation de la vie réelle (Organisation Mondiale de la Santé, 2001, p.12)

Participation occupationnelle (Kielhofner, 2008)

Elle est définie comme le fait de s'engager dans des occupations situées dans un contexte socio-culturel, désirées et/ou nécessaires pour le bien-être de la personne. La participation occupationnelle correspond à un engagement qui implique non seulement la réalisation d'activités mais aussi l'expérience subjective dans l'agir (Kielhofner, 2008, p.101-102).

Si vous souhaitez aller plus loin...Voici d'autres vocabulaires centrés sur les occupations : transition occupationnelle, Justice occupationnelle, privation occupationnelle, aliénation occupationnelle, marginalisation occupationnelle, désengagement occupationnel, volition, motivation, habitation, etc.

3. Organiser ces écrits

A présent, il s'agit d'organiser ces écrits.

Tout d'abord, quelques rappels sur des éléments obligatoires :

- Dater
- Signer ces écrits
- Fournir l'origine et la date de toutes les informations retranscrites.

> Exemple pour des informations provenant d'un collègue :

Selon le compte-rendu d'hospitalisation du 4 octobre 2018 du Dr F., Monsieur X présente les séquelles d'un accident vasculaire cérébral survenu le XXX.

> Exemple pour des informations venant de nos propres évaluations, interventions, etc.

Synthèse de l'entretien réalisé le XXX par l'ergothérapeute Mme H auprès de Monsieur X le 20 octobre 2018.

Dans une approche centrée sur les occupations, pour tous les écrits (notes de suivi, transmissions, compte-rendu d'évaluation, compte-rendu d'intervention, argumentaire technique, diagnostic ergothérapique, etc.) on décrit en premier lieu les occupations ou des difficultés dans les occupations des personnes (ou de leur entourage). Dans un second temps, on peut décrire des éléments liés aux habiletés et aux facteurs environnementaux qui nous permettront de comprendre les problématiques occupationnelles décrites précédemment.

> Exemple d'un objectif rédigé centré sur les occupations :

Monsieur X préparera et mangera seul son petit déjeuner à son domicile d'ici 4 semaines.

> Exemple d'un diagnostic rédigé centré sur les occupations :

Diagnostic ergothérapie de Monsieur X

L'évaluation ergothérapique (mises en situations, entretiens) montre que la participation occupationnelle de M.X est fortement affectée. Il a besoin d'une assistance verbale pour des tâches de soins personnels (se laver) et domiciliaire (préparer un repas, gérer le linge, faire le ménage). Monsieur conserve cependant un loisir au sein de son domicile (jeux sur ordinateur) qu'il réalise de manière indépendante. Monsieur X a besoin d'une assistance verbale de ses proches pour démarrer la plupart de ces activités. Certaines occupations dans la communauté ne sont plus du tout réalisées par M. X (pertes occupationnelles) : les tâches administratives, la prise de transport en commun, les activités professionnelles.

Depuis sa lésion cérébrale (diagnostiquée le XXX par Dr B.), Monsieur a conservé de bonnes habiletés motrices, mais présente des difficultés au niveau des habiletés opératoires et sociales, notamment des difficultés à s'organiser dans ces tâches et à formuler un but, ainsi qu'une grande fatigabilité et une tendance à s'énerver facilement lors de la réalisation d'une occupation.

Ses habitudes et ses rôles ainsi que sa motivation sont fortement impactés depuis sa lésion cérébrale, ce qui entravent beaucoup sa participation occupationnelle, plus particulièrement dans la sphère de la communauté. Monsieur n'est pas du tout satisfait de ses occupations car il dit s'ennuyer et regarde la télévision toute la journée. Il trouve notamment qu'il a perdu toutes ses « habitudes ».

La famille est très présente pour Monsieur X ce qui constitue un atout pour l'accompagnement ergothérapique, tout comme la persévérance décrite par Monsieur X.

Pour conclure...

Depuis quelques dizaines d'années, le milieu de travail multiplie les types d'écrits, par la rédaction de compte-rendus, de rapports, projets, courriels, etc....(Morisse, Lafortune, & Cros, 2012, p.6). De ce fait, l'acquisition d'un vocabulaire propre semble indispensable à l'essor de notre profession. Les sciences de l'occupation nous permette aujourd'hui de s'approprier un vocabulaire et d'utiliser nos écrits comme un espace collaboratif avec la personne, son entourage et les autres professionnels en France mais aussi à l'international.

Les écrits permettent également d'assurer la traçabilité de nos actes. D'un point de vue plus individuel, il favorise un développement professionnel et une identité professionnelle forte.

Alors, bonne écriture !

**« Tout ce qui n'est pas écrit disparaît »
James Salter**

Bibliographie

- American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy practice framework: Domain and process (3rd ed.). American Journal of Occupational Therapy, 68, S1–S48. doi : 10.5014/ajot.2014.682006
- Anaby, D.R., Backman, C.L., & Jarus, T. (2010). Measuring occupational balance: A theoretical exploration of two approaches. Canadian Journal of Occupational Therapy, 77(5), 280-288. doi : 10.2182/cjot.2010.77.5.4
- Association canadienne des ergothérapeutes (2002). Promouvoir l'occupation : une perspective de l'ergothérapie (éd.rév.). Ottawa ON : CAOT Publications ACE.
- Barbier, J.-M. (2011). Vocabulaire d'analyse des activités. Paris : PUF.
- Christiansen, C.H., Baum, C.M. (1997). Person-environment occupation performance : A conceptual model for practice. Dans C.H. Christiansen & C.M. Baum (Ed.), Occupational therapy : Enabling function and well-being (2e éd., pp.47-70). Thorofare, NJ : SLACK, Inc, p.181
- Fisher, A.G.(2009). Occupational therapy intervention process model , Fort Collins, Draft Edition, p. 173.
- Hillman, A., Chapparo, C.J. (1995). An investigation of occupational role performance in men over sixty years of age, following a stroke. Journal of occupational science, 2(3), 88-99.
- Indépendance (2017). Dans Dictionnaires Le Robert - Le Grand Robert de la langue française. Repéré sur : <https://gr.bvdep.com/>
- Meyer, S. (2007). Démarches et raisonnements en ergothérapie. Suisse, Lausanne : EESP.
- Organisation Mondiale de la Santé (2001). Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève, Suisse : OMS.
- Rogers, J.C. (1982). The spirit of independence : the evolution of a philosophy. American Journal of Occupational Therapy, 36, 709-715.
- Ministère de la Santé, article R.1112-2 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003.
- Ministères des solidarités et de la Santé. (2015). Parcours de santé, de soins et de vie. Repéré sur : medico-social/parcours-des-patients-et-des-usagers/article/parcours-de-sante-de-soins-et-de-vie.
- Morisse, M., Lafortune, L., Cros, F., & Collectif. (2012). Se professionnaliser par l'écriture : Quels accompagnements ? Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Reed, K.L., & Sanderson, S.N. (1983). Concepts of occupational therapy (2ème éd.). Baltimore, MD : Williams et Wilkins.
- World Federation of Occupational Therapy. (2018). Occupation. Repéré sur <http://www.wfot.org/AboutUs/AboutOccupationalTherapy/DefinitionofOccupationalTherapy.aspx>



Aurélie GAUTHIER

*Ergothérapeute DE - Master Ingénierie et Conseil en Formation
Responsable Pédagogique Institut de Formation en Ergothérapie Croix-Rouge française
aurelie.gauthier@croix-rouge.fr*